

INTITULE DU POSTE

(A compléter par
l'ENSA suivant
exemple)

ENSA LYON_2021-775217_PR_TPCAU_CAT 2

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

**INTITULE LONG DU
POSTE**

(A compléter par
l'ENSA suivant
exemple)

Professeur / Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine /
Catégorie 2

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

ELEMENTS ADMINISTRATIFS (A compléter par le BCPRE)

Corps (pour les postes ouverts aux titulaires)	MAEA ou PROFARCH
Catégorie	A
Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels	Oui
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2022

LOCALISATION DU POSTE (A compléter par l'ENSA)

Région	Auvergne-Rhône-Alpes
Département	Rhône
Adresse	3 rue Maurice Audin - 69120 Vaulx en Velin

EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement (A compléter par l'ENSA)

L'ENSAL est un établissement public placé sous tutelle conjointe du Ministère de la culture et du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle s'inscrit dans un réseau de vingt écoles nationales supérieures d'architecture. Elle forme des architectes, des ingénieurs-architectes, des architectes-ingénieurs, des architectes-urbanistes. Elle délivre des diplômes nationaux en architecture conférant les grades de licence, master et doctorat. Elle délivre l'habilitation qui permet aux architectes de s'engager dans l'exercice de la maîtrise d'œuvre en nom propre, de s'inscrire à l'Ordre des architectes et d'en porter le titre. Elle accueille environ 1 000 étudiants. Les DEM pour 2021-2025, basés sur les axes/entrées stratégiques et thématiques de l'ENSAL, sont les suivants :

- A2Res - Architecture : Ressources et Résilience,
- ALT - Architectures Latérales Théorisées,
- EXCO - Expérimentations Collaboratives En Architecture,
- GEOARCH - GeoArchitecture By Design,
- HTC - Héritages, Théories et Création
- PHAS - Paysages Habités Architectures en Situation.

Ses équipes de recherche MAP-ARIA et EVS-LAURE, composantes d'Unités mixtes de recherche du CNRS opèrent le doctorat d'architecture que délivre l'ENSAL. Associée par décret à l'INSA de Lyon, elle développe le projet INSA-ENSA-Lyon, qui organise la mise en commun d'enseignements au service de projets innovants.

DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – présentation des activités scientifiques de l'école (A compléter par l'ENSA)

Les équipes de recherche des laboratoires MAP-ARIA et EVS LAURE développent une activité scientifique au service des enjeux architecturaux, urbains et territoriaux.

Le LAURE (Lyon Architecture Urbanisme, REcherche) se structure autour de 4 entrées de recherche : Héritages architecturaux et durabilité, Penser les transitions techniques, Dispositifs relationnels et participatifs, Environnements habités et métropolisation. Elle accueille plus d'une trentaine de chercheurs, une douzaine de chercheurs permanents, 12 doctorants, une quinzaine de chercheurs associés. Cette équipe est intégrée à l'UMR CNRS EVS "Environnements, villes et sociétés" depuis janvier 2015.

Le MAP-Aria (Application et Recherches en Informatique pour l'Architecture) est une composante de l'unité de recherche "Modèles et Simulations pour l'Architecture, l'Urbanisme et le Patrimoine" (UMR CNRS-MCC MAP n°3495). Ses thèmes principaux de recherche sont actuellement : les processus génératifs et complexes pour l'aide à la décision en architecture et en urbanisme ; les outils et méthodes pour le processus de conception-fabrication de l'édifice ; les outils numériques pour la valorisation du patrimoine architectural et l'acquisition, la détection, l'analyse de l'environnement naturel et bâti. L'équipe accueille 2 chercheurs, 3 enseignants-chercheurs, 2 doctorants, et 2 chercheurs associés.

DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution (A compléter par l'ENSA)

Charges pédagogiques en général

L'enseignant(e)-chercheur(e) retenu(e) rejoindra les équipes pédagogiques. Il/elle organisera les enseignements qui lui sont confiés en conservant la dynamique et la didactique existante et en application des programmes de l'ENSAL. L'enseignant(e)-chercheur(e) retenu(e) aura spécifiquement la charge et la responsabilité des enseignements suivants :

- Coresponsabilité d'un atelier de projet en Licence et/ou en Master (50 à 120h.)
- Réalisation de cours théoriques de la discipline en licence, master et cycle doctoral
- Participation aux activités pédagogiques des séminaires recherche (40h. environ)
- Pilotage, Structuration ou Participation aux différentes formations co-habilitées
- HMO/Bloc SEP (professionnel) : intervention en direction d'étude, mentorat et réalisation de cours théorique en lien avec la pratique du métier d'architecte

Dans le cadre de la recherche d'équilibre entre les différents domaines d'étude, il/elle pourra prioritairement participer en assumant des responsabilités de semestre à minima les domaines d'étude, A2Res - Architecture, Ressources et Résilience, ALT - Architectures Alternatives, Stratégies Et Pratiques Emergentes, EXCO - Expérimentations Collaboratives En Architecture, GEOARCH - GeoArchitecture By Design.

Charges de tutorat et/ou de mentorat

L'enseignant(e) retenu(e) devra assurer 3 charges de tutorat et/ou de mentorat : direction d'études du rapport d'études des licences (20 h environ), direction d'études du mémoire d'initiation à la recherche et du mémoire recherche des masters (20 h environ), direction d'études du projet de fin d'études du master Architecture (40 h environ), direction d'études de l'Habilitation à Maitrise d'œuvre en Nom Propre (28 h environ), tutorat « SEP » (stages, mobilités internationales, césure, action personnelle, porte-folio, électives, 20 h environ), direction / co-encadrement de thèse du doctorat en architecture (20h environ).

Autres tâches

Les professeurs(es) ont pour vocation à s'impliquer spécifiquement dans les instances de l'école ainsi que de représenter l'ENSAL dans les réseaux de recherche nationaux et internationaux tout autant que dans les structures professionnelles.

Charges scientifiques

Il/elle a vocation à rejoindre l'une des deux équipes de recherche de l'ENSAL (MAP- ARIA ou LAURE) pour contribuer à son développement et son animation, en s'intégrant dans les axes de recherche actuellement développés, ou en développant de nouveaux, en lien avec les objectifs de ces laboratoires.

3 000 caractères au maximum, espaces compris

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques (A compléter par l'ENSA)

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture ;

3° Au-delà de son service d'enseignement et de sa participation à des travaux de recherche, l'enseignant(e) recruté(e) sera sollicité(e) dans la cadre de ses obligations de services pour assurer des missions d'encadrement

et de pilotage pédagogique et scientifique ;

4° En fonction des besoins pédagogiques et scientifiques de l'établissement l'enseignant(e) recruté(e) pourra être amené(e) à travailler le samedi et à se déplacer en France et à l'étranger.

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE (A compléter par l'ENSA)

1 - Expériences et compétences souhaitées

Compétences techniques :

- Conduire ou questionner un processus de projet à l'échelle architecturale, urbaine et territoriale
- Développer une réflexivité critique par rapport aux enjeux propres au champ TPCA
- Construire des cours théoriques pour les différentes formations
- Bonne connaissance des problématiques contemporaines de la discipline, en particulier des processus créatifs contemporains, des politiques de métropolisations, des acteurs du champ de l'architecture, du paysage de l'urbain et du territoire.
- Développer des dispositifs d'enseignement innovants
- Mener une recherche dans le domaine de la création architecturale, du paysage, des projets urbains ou de territoire, capacité à diriger des recherches et d'animer un réseau scientifique
- Développer une réflexivité critique par rapport aux enjeux propres au champ TPCA

Savoir-faire:

L'enseignant(e) a une expérience du pilotage d'atelier de projet EN LICENCE ET EN MASTER. Il/elle est capable de structurer et de proposer des enseignements (cours/TD/etc.) articulant formation / recherche / pratique en master, doctorat et HMONP.

Savoir-être :

Enseignant(e) attentif(ve) aux conditions d'apprentissage, aux rythmes de travail des étudiants. Il/elle démontre la capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire et de s'intégrer dans des réseaux professionnels, académiques et scientifiques, y compris internationaux.

2 - Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

L'enseignant(e) retenu(e) a vocation de participer aux travaux des laboratoires de l'ENSAL (EVS-LAURE / MAP-ARIA) et de collaborer aux équipes de recherches constituées comme membre actif(ve)

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

Il/elle est Architecte diplômé-e et praticien-ne. Il/elle a ou a eu une expérience reconnue de la pratique architecturale et urbaine. Il/elle objective sa pratique comme ressource pour l'enseignement et la recherche en architecture. Le doctorat serait un atout supplémentaire pour articuler enseignement, pratique et recherche.

Il/elle objective avant tout sa pratique et ces recherches comme ressource pour l'enseignement en architecture. Il/elle démontre sa capacité à construire le cadre pédagogique en mesure de créer le désir d'architecture. La pratique et/ou la recherche l'orientent vers des thématiques spécifiques qui sont développées dans les domaines d'étude de master et/ou les laboratoires de recherche de l'ENSAL. Il/elle démontre sa capacité à questionner le rôle de l'architecte par rapport aux enjeux contemporains, tout particulièrement par rapport aux thématiques de la transition climatique, de la ville, des paysages et des territoires.

La capacité d'enseigner en langue anglaise serait un atout important tant dans le cadre du rayonnement de l'ENSAL que du développement d'enseignements dans la formation initiale.

3 000 caractères au maximum, espaces compris

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (ne pas modifier)

Autres informations

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégialement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Mentions légales à faire figurer obligatoirement dans le champ de l'offre PEP

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférence, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA LYON selon les mesures définies dans son règlement.

CANDIDATURE (A compléter par l'ENSA)

Lien du site

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2022>

Personne à contacter

eric.guillot@lyon.archi.fr

Autre personne à contacter

sandrine.quemin@lyon.archi.fr

Adresses électroniques uniquement